

Prairies. Nous pourrions ensuite fournir des milliers d'emplois aux Canadiens. Les industries du secteur tertiaire qui se rattachent à l'industrie du gaz et du pétrole valent actuellement 400 ou 500 millions en Ontario, ce qui représente une foule d'emplois, si vous faites le calcul, depuis le petit ouvrier dans l'aciérie jusqu'à celui qui aide à l'expédition des conduites dans l'Ouest pour la construction des pipe-lines. C'est de cela que je parle quand je parle de l'industrie extractive ce soir. C'est pour cela que le fait de discuter des ressources dans une ambiance qui ne permet pratiquement pas de réponses me semble poser une grave question sociale.

Voilà ce qu'a dit le secrétaire parlementaire à ce sujet, monsieur le président, et c'est ma dernière remarque. D'abord, il a déclaré que la loi consistera en grande partie de règlements. S'il veut être un grand libéral, il ferait mieux de lire la biographie de MacKenzie King qui a dit: «Vous devez connaître la loi assis, vous devez connaître la loi en courant, vous devez connaître la loi en marchant». Monsieur le président, nous ne connaissons même pas la loi avant que le projet soit adopté et qu'un ministre se mette à rédiger des règlements créant de nouvelles conditions pour l'industrie de l'Ouest. Le Parlement ne pourra jamais discuter cette loi. Il ne pourra pas non plus discuter des règlements qui découlent de cette bible socialiste.

• (9.30 p.m.)

Ce bill est un document socialiste. Ses règlements vont écraser notre économie et la faire stagner. Il ne fait même pas l'objet d'un vrai débat à la Chambre puisque 90 p. 100 des députés n'en comprennent pas la portée. C'est pourquoi il est si important que ce bill soit divisé. Nous ne savons même pas ce que sera la loi qui concernera l'une des principales ressources de l'Ouest du Canada. Et nous ne savons pas non plus, ou bien nous nous sommes même pas donné la peine de savoir, à cause de la hâte du gouvernement à faire passer ce bill, en quoi consiste la loi sur l'épouillage aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France.

Le secrétaire parlementaire a dit que cela n'a pas d'importance, que nous sommes au Canada et que nous légiférons pour les Canadiens. Selon lui, que les États-Unis épuisent nos ressources, ou que la France, la Grande-Bretagne ou le Japon en fassent autant, tout cela n'a pas d'importance. Le gouvernement utilise le système du traitement à l'huile de foie de morue. Il nous verse l'huile dans la bouche et, qu'on l'aime ou pas, il faut bien l'avaler. Voilà ce que veut la clôture et telle est la situation au Canada. Le Parlement est bâillonné. Nous ne savons pas en quoi consiste la loi, et il est impossible de le savoir. Même l'Association du barreau du Canada et des organismes de comptables agréés disent que ce bill est si compliqué qu'ils ne parviennent pas à le comprendre.

**M. Osler:** Le député me permettra-t-il de lui poser une question?

**M. le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut poser une question si le député qui a la parole l'y autorise.

**M. Woolliams:** Monsieur le président, j'aimerais être poli et courtois à l'égard du député, mais chaque fois qu'il a interrompu les autres députés qui siègent de mon côté de la Chambre, il a toujours essayé de faire de la politique. Si le député veut me poser une question sur ce que j'ai dit, je serais prêt à y répondre. Mais s'il va encore poser une de ses questions politiques absurdes sans rapport avec quoi que ce soit, je n'y répondrai pas.

**M. Osler:** Monsieur le président, j'apprécie la position du député et je vais m'efforcer de la respecter car il a tout à fait raison. Étant donné que le temps de parole est si limité, et qu'il semble que les ressources de gaz soient limitées également, serait-il possible maintenant d'en revenir au bill?

**M. le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence a écouté attentivement les débats du comité. Le comité doit se souvenir que nous discutons un ensemble d'articles, et les députés noteront qu'il est coutume de faire porter la discussion sur tous les articles. Je pense que le député s'en tient au sujet et je le prie de continuer ses observations.

**M. Woolliams:** Merci, monsieur le président. A la suite de vos observations, j'oublierai cette question. Je m'attendais à une question de ce genre et je ne suis donc pas déçu, mais quand on n'est pas déçu, on ne peut pas s'empêcher d'être heureux.

**M. Alexander:** Ça fait chaud au cœur.

**M. Woolliams:** En effet, ça fait chaud au cœur. Après un simple coup d'œil aux amendements et aux règlements fiscaux contenus dans le bill C-259, on se pose la question: qu'est-ce que de telles mesures pourront permettre de réaliser dans le secteur économique de l'énergie? A mon avis, le résultat en sera la stagnation. Il n'y aura plus d'explorations, surtout lorsque la demande sera forte. D'après la formule employée par l'Office national de l'énergie, une demande se fait sentir pour une accélération des explorations et il nous faudrait doubler nos réserves d'énergie. Cette formule coûte à l'Ouest 1 milliard et demi de dollars, ce qui représente beaucoup d'argent.

Une conclusion s'impose: les amendements fiscaux proposés limiteront grandement, et limitent même en ce moment nos industries pétrolière et gazière à un moment où nous devons essayer par tous les moyens de les maintenir vigoureuses et florissantes, et de maintenir une économie d'expansion. Pour pousser cette conclusion plus loin, ces changements fiscaux serviront-ils de base à une politique énergétique globale propre à satisfaire les besoins en énergie non seulement au Canada mais à l'étranger? Les prévisions pour le reste de la décennie indiquent que la demande de ressources minérales et énergétiques augmentera à un rythme sans précédent. On croit qu'en 1978 les États-Unis consommeront, comme je l'ai signalé l'autre soir, plus de 80 p. 100 de la production mondiale de ressources minérales et énergétiques. Le Canada, à cause de sa proximité des marchés américains et de son étroite affiliation avec ceux-ci, doit établir une politique canadienne en matière de ressources. Celle-ci devrait comprendre entre autres une législation fiscale saine qui permettrait de stimuler l'essor des entreprises, essor qui entraînera plus d'emplois pour nos travailleurs.

Bien qu'une politique énergétique continentale ait été proposée, personne ne la comprend vraiment. C'est peut-être une question secondaire, mais quiconque relie l'exportation d'eau au gaz naturel ou au pétrole brut ferait une erreur. Je serais le premier à m'opposer à un tel rapport. Nous vivons dans l'ère du pétrole. C'est le moment de mettre en valeur ces ressources, comme jadis ce fut le moment d'utiliser l'énergie dérivée du charbon. Mais nous nous acheminons vers une ère nouvelle, celle de l'énergie nucléaire. J'aurai d'autres choses à dire sur d'autres articles, mais je terminerai mes remarques en remerciant le président d'avoir été assez gentil pour m'accorder quelques minutes de plus.